



**DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT  
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

**Groupe de travail sur l'égalité homme/femme**

**LES CONSEQUENCES DE LA QUATRIEME CONFERENCE MONDIALE  
SUR LES FEMMES POUR LA COOPERATION BILATERALE POUR LE  
DEVELOPPEMENT**

**Compte rendu du Séminaire organisé par le Groupe d'experts du CAD sur la  
participation des femmes au développement, à Paris, les 25 et 26 janvier 1996.**

*Le rapport qui suit a été rédigé par Mme Carolyn Hannan-Andersson, alors Présidente du Groupe d'experts sur la participation des femmes au développement, et une synthèse en a été établie par le Secrétariat.*

*Il est soumis au Groupe de travail sur l'égalité homme-femme à sa 18ème réunion, des 8 et 9 février 1999, pour information en prévision de l'examen au bout de cinq ans des suites données par les donateurs à la Déclaration du CAD sur l'égalité homme-femme (1995) et au Programme d'action de Pékin (1995).*

Contact : Mme Francesca Cook, tél. (33-1) 45 24 90 08, fax : (33-1) 44 30 61 47, adresse électronique : francesca.cook@oecd.org. - Division de la gestion stratégique de la coopération pour le développement

73738

**Ta. 11670 - 22.12.98 - 20.01.99**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

Complete document available on OLIS in its original format

## TABLE DES MATIERES

Les conséquences de la quatrième conférence mondiale sur les femmes pour la coopération bilatérale pour le développement.....	3
Introduction.....	3
1. Rappels.....	3
2. La Déclaration et le Programme d'action de Pékin .....	5
3. De l'importance du <i>Programme d'action</i> pour la coopération pour le développement.....	6
4. Faire en sorte que le <i>Programme d'action</i> devienne un instrument de coopération pour le développement .....	9
Annexe 1 Summary of Seminar discussions on the strategic objectives of the Platform for Action .....	13
A. Women and Poverty.....	13
B. Education and Training of Women .....	14
C. Women and Health.....	15
D. Violence against Women .....	16
E. Women and Armed Conflict .....	17
F. Women and the Economy.....	18
G. Women in Power and Decision-Making.....	19
H. Institutional Mechanisms for the Advancement of Women .....	20
I. Human Rights of Women.....	21
J. Women and the Media .....	22
K. Women and the Environment .....	23
L. The Girl-Child .....	24
Annexe 2 informations pratiques concernant le <i>Programme d'action</i> .....	26

## LES CONSEQUENCES DE LA QUATRIEME CONFERENCE MONDIALE SUR LES FEMMES POUR LA COOPERATION BILATERALE POUR LE DEVELOPPEMENT<sup>1</sup>

### Introduction

1. En septembre 1995, après trois années de préparation, s'est tenue à Pékin la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Avec ses plus de 30 000 participants, celle-ci a porté la égalité homme-femme à l'attention du plus vaste public jamais réuni dans le cadre d'une conférence des Nations Unies. Grâce à l'action menée sans relâche par les mouvements féminins, le point de vue des femmes et les problèmes qui leur sont propres avaient déjà largement retenu l'attention lors des précédentes conférences des Nations Unies consacrées, respectivement, à l'environnement, aux droits de l'homme, à la population et au développement social. La Conférence de Pékin a en fait été l'occasion de récapituler les conclusions qui étaient ressorties de ces précédentes conférences et de les officialiser par l'adoption de la *Déclaration* et du *Programme d'action de Pékin*.

2. Le *Programme d'action* a d'importantes répercussions pour la coopération internationale. Il appelle les organismes internationaux à oeuvrer au renforcement du pouvoir des femmes. C'est pour apprécier les conséquences qui en découlent à tous les niveaux que le Groupe de travail du CAD/OCDE sur l'égalité homme-femme a organisé un séminaire les 25 et 26 janvier 1996.

3. Le présent rapport rend compte des idées qui ont été débattues lors de ce séminaire. Il n'a pas pour objet de dresser une liste exhaustive de toutes les mesures que pourraient prendre les organismes d'aide. Il se veut plutôt un instrument destiné à faciliter le recensement des priorités et à alimenter la réflexion dans le cadre du débat engagé sur les résultats de la Conférence de Pékin et les suites à lui donner. Sans compter qu'ont également été abordées lors du séminaire diverses questions sur lesquelles la Conférence a abouti à des conclusions importantes, quoique moins connues et moins visibles.

### 1. Rappels

4. La *quatrième Conférence mondiale* des Nations Unies *sur les femmes* a eu lieu à Pékin en septembre 1995. Y ont assisté, 6 000 délégués officiels, 4 000 ONG accréditées auprès des Nations Unies et 4 000 représentants de la presse. Le Forum des ONG qui s'est tenu en parallèle pour les représentants des organisations non gouvernementales a pour sa part attiré le nombre record de 30 000 participants. La Conférence de Pékin s'inscrivait dans le prolongement des Conférences mondiales sur les femmes de Mexico (1975), Copenhague (1980) et Nairobi (1985). Elle avait pour objectif de faire le point sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs d'égalité, de développement et de paix fixés dans les *Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme jusqu'à l'an 2000* arrêtées à Nairobi en 1985 et de définir une stratégie permettant de lever les obstacles auxquels se heurtaient encore la concrétisation de ces objectifs.

---

1. Compte rendu du Séminaire organisé par le Groupe d'experts du CAD sur la participation des femmes au développement, à Paris, les 25 et 26 janvier 1996. A l'époque, le Groupe de travail sur l'égalité homme-femme s'appelait Groupe d'experts sur la participation des femmes au développement. C'est néanmoins le nouvel intitulé du Groupe qui est utilisé tout au long du présent document.

5. La Conférence de Pékin a permis de rassembler tous les éléments à l'appui de l'égalité homme-femme qui étaient ressortis de l'ensemble des conférences mondiales organisées par les Nations unies depuis le début des années 90 -- sur les enfants, l'éducation, l'environnement, les droits de l'homme, la population et le développement social -- dans une stratégie internationale unique de promotion de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes : la *Déclaration* et le *Programme d'action de Pékin*. Cette stratégie a été entérinée par 189 pays. Une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies en date de décembre 1995 appelle les gouvernements de tous les pays à diffuser des informations sur le *Programme d'action*, à concevoir des stratégies et plans d'action complets avec objectifs, échéancier et mécanismes de suivi, à associer activement les ONG à l'élaboration de ces stratégies et plans d'action et à mettre en place des dispositifs ou plans nationaux d'élimination des disparités entre hommes et femmes ou à renforcer ceux qui existent déjà.

6. Le Groupe de travail du CAD sur l'égalité homme-femme a investi des ressources considérables dans la préparation de la Conférence de Pékin. Il a lancé une *Initiative visant à faciliter la préparation de la Conférence* afin de soutenir les efforts engagés par les partenaires, à l'échelon des communautés de base comme à l'échelon national ou régional, et de garantir une utilisation efficace des ressources limitées grâce à un renforcement de la coordination entre donneurs et du partenariat. Un groupe d'étude a été créé au sein du Groupe de travail pour étudier les projets successifs du *Programme d'action* sous l'angle du développement. Il a été établie une liste des questions importantes pour le développement qui devaient impérativement être prises en considération dans le *Programme d'action*, liste qui a suscité un très large écho auprès des délégations nationales et d'autres groupes. Le Groupe de travail a tenu des réunions avec des représentants du Sud durant les préparatifs de la Conférence pour débattre avec eux du processus en cours et des résultats à en attendre.

7. Au vu de l'expérience passée, il était évident qu'un effort concerté serait indispensable pour donner suite à la Conférence de Pékin et faciliter la mise en oeuvre du *Programme d'action*. Les *Stratégies prospectives pour la promotion de la femme jusqu'à l'an 2000* issues de la troisième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Nairobi en 1985 n'avaient en effet pas été exploitées à plein pour susciter des changements dans la coopération pour le développement. Les membres du Groupe de travail étaient d'accord pour dire qu'il fallait prendre l'engagement de faire du *Programme d'action* un instrument de coopération bilatérale pour le développement.

8. C'est ainsi qu'il a été décidé d'organiser un séminaire de suivi afin de recenser les conséquences du *Programme d'action* pour la coopération pour le développement et de déterminer les mesures que pourrait prendre le Groupe de travail pour promouvoir et faciliter sa mise en oeuvre. Ce séminaire, qui s'est tenu à Paris les 25 et 26 janvier 1996, a en outre offert l'occasion de faire le point sur les suites données aux recommandations concrètes formulées dans la Déclaration du CAD sur l'égalité entre les hommes et les femmes à la réunion à haut niveau de mai 1995, laquelle entérinait les grands principes sous-tendant le *Programme d'action*. Le séminaire a été ouvert par le Président du CAD, M. James Michel. Divers membres du Groupe de travail ont présenté des contributions et conduit les débats sur les retombées des divers *domaines critiques* du *Programme d'action* pour la coopération bilatérale pour le développement.

9. Le présent rapport commence par un bref récapitulatif de la *Déclaration* et du *Programme d'action* de Pékin, puis résume les principales conclusions qui se sont dégagées des échanges de vues. Il n'a en aucun cas pour objet de fournir une synthèse complète des débats sur les différents domaines critiques. (Un compte rendu détaillé de ces derniers figure dans l'annexe 1.)

## 2. La Déclaration et le Programme d'action de Pékin

10. Par la *Déclaration de Pékin*, les Etats membres des Nations Unies souscrivent aux grands principes et stratégies qui sous-tendent le *Programme d'action*.

11. De son côté, le *Programme d'action* définit une stratégie pour l'élimination des obstacles à l'égalité, au développement et à la paix avant l'an 2000. Dans ses *Objectifs*, sont posés les principes les plus importants pour la promotion de l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes et dans le chapitre consacré au *Contexte mondial* sont passés en revue les facteurs qui jouent en faveur et à l'encontre de l'égalité à l'échelon mondial. Le *Programme d'action* recense et analyse douze *Domaines critiques* -- dans lesquels il convient de redoubler d'efforts pour favoriser l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes.

12. Ces *Domaines critiques* sont les suivants :

- La persistance de la pauvreté, qui pèse de plus en plus sur les femmes ;
- L'accès inégal à l'éducation et à la formation et les disparités et insuffisances dans ce domaine ;
- L'accès inégal aux soins de santé et aux services sanitaires et les disparités et insuffisances dans ce domaine ;
- La violence à l'égard des femmes ;
- Les effets des conflits armés et autres sur les femmes, notamment celles qui vivent sous occupation étrangère ;
- L'inégalité face aux structures et politiques économiques, à toutes les formes d'activité de production et à l'accès aux ressources ;
- Le partage inégal du pouvoir et des responsabilités de décision à tous les niveaux ;
- L'insuffisance des mécanismes de promotion de la femme à tous les niveaux ;
- Le non-respect des droits fondamentaux des femmes et les carences de la promotion et de la protection de ces droits ;
- Les images stéréotypées des femmes et l'inégalité de l'accès et de la participation à tous les systèmes de communication, en particulier les médias ;
- Les disparités entre les hommes et les femmes dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement ;
- La persistance de la discrimination à l'égard des petites filles et des violations de leurs droits fondamentaux.

13. Des *Objectifs stratégiques* sont définis dans chacun de ces domaines critiques, de même que les *Mesures à prendre* pour les atteindre. Ces mesures concernent un large éventail d'acteurs, parmi lesquels les gouvernements et le secteur public, les ONG, la société civile, le secteur privé, les organisations internationales, les organismes de coopération bilatérale pour le développement, et les institutions financières. Sont rapidement mentionnés des acteurs comme les médias, les syndicats, les coopératives, les employeurs, les associations professionnelles, les partis politiques, les établissements universitaires et les instituts de recherche, les offices statistiques, les groupes religieux, et les organisations à but non lucratif. Sont également précisées les dispositions institutionnelles et financières nécessaires à la mise en

oeuvre du *Programme d'action*. (L'annexe 2 indique comment et où se procurer le texte du *Programme d'action*.)

### 3. De l'importance du *Programme d'action* pour la coopération pour le développement

14. Les présentations et échanges de vues du séminaire tenu en 1996 pour examiner les conséquences de la Conférence de Pékin ont mis en évidence l'importance et les répercussions du *Programme d'action* pour la coopération pour le développement. S'il a été admis que celui-ci était loin d'être parfait, il a aussi été reconnu qu'il regorgeait d'idées nouvelles concernant aussi bien l'appréciation des obstacles à l'égalité homme-femme et au renforcement du pouvoir des femmes que les mesures à prendre pour y remédier. En tant que stratégie agréée par la communauté internationale pour la promotion de l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes, le *Programme d'action* constitue un outil essentiel de formulation de l'action publique, de dialogue, ainsi que de planification et de mise en oeuvre des projets et programmes. La promotion de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes dans la coopération pour le développement passe indubitablement par un soutien de l'application du *Programme d'action* à l'échelon national.

15. Parmi les facteurs, qui, de l'avis des participants au séminaire, expliquent l'importance du *Programme d'action* pour la coopération pour le développement, figurent les suivants :

- le fait que 189 pays y ont souscrit ;
- le fait que la promotion de l'égalité homme-femme y relève des *gouvernements nationaux au plus haut niveau* ;
- le *rôle de soutien* qui y est assigné aux ONG, à la société civile et aux organisations internationales ;
- la place accrue qui y est accordée au *partenariat* -- entre les femmes et les hommes comme entre les pouvoirs publics, les ONG et la société civile ;
- les renvois incessants qui y sont faits aux *droits de l'homme* ;
- le fait que pour favoriser l'égalité homme-femme, il préconise la *prise en compte systématique des intérêts des femmes* ;
- l'attention accrue qui y est portée aux *hommes* ainsi qu'à leurs attitudes et à leur comportement, avec les conséquences qui en découlent ;
- l'accent qui y est mis sur les droits et les besoins des *jeunes, hommes et femmes*.

16. Ce *Programme d'action* ayant un caractère moins politique que les stratégies qui avaient été préconisées lors des précédentes conférences des Nations Unies sur les femmes, il était par ailleurs plus facile de formuler des recommandations concrètes mieux ciblées. Un gros effort a en outre été fait pour concentrer l'attention sur les causes structurelles des inégalités et pour montrer que la promotion de l'égalité entre les sexes va dans le sens des intérêts de la société dans son ensemble et pas seulement des femmes. Autant d'éléments qui font du *Programme d'action* un instrument utile pour la coopération pour le développement.

17. Le *Programme d'action* assigne aux organismes bilatéraux un rôle de *soutien*. Autrement dit, les Membres du CAD doivent s'employer à faciliter l'action des gouvernements des pays partenaires, des ONG, de la société civile et des autres organismes. Afin d'être à même de déterminer et de soutenir les

priorités et les efforts de ces partenaires, il est essentiel que les Membres du CAD connaissent parfaitement tous les acteurs opérant dans le contexte national. Cela nécessite la mise en place de réseaux à l'échelon national. Les Membres du CAD doivent trouver le moyen d'appuyer la mise en oeuvre du *Programme d'action* sans prendre en main la direction des opérations.

18. Certaines des recommandations formulées dans le *Programme d'action* visent spécifiquement les activités des organismes bilatéraux de développement dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, de l'éducation et de la formation, de la santé, de l'économie et de l'instauration de mécanismes concourant à l'amélioration de la condition de la femme. Les "organisations internationales" sont par ailleurs appelées à oeuvrer ou appuyer l'action engagée dans des domaines comme les conflits armés, le partage du pouvoir et des responsabilités de décision, les droits de l'homme, les médias, l'environnement et la protection des petites filles. Les organismes bilatéraux mènent déjà des activités dans tous ces domaines. Le *Programme d'action* offre une occasion unique de passer en revue les politiques, stratégies et avancées sur ces divers plans. Il y est en effet expressément stipulé que :

*"... les pays participant à la coopération pour le développement devraient effectuer une analyse critique de leurs programmes d'assistance de façon à améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide en y intégrant une perspective sexospécifique." (para. 353).*

19. Le *Programme d'action* représente une gageure pour les organismes bilatéraux de coopération pour le développement, qui sont désormais appelés à tenir compte des considérations d'égalité entre les sexes dans des domaines relativement nouveaux comme les échanges, la mondialisation ou la gestion et le règlement des conflits. Sans compter que la nécessité de promouvoir des systèmes équitables en matière de propriété des terres, l'égalité entre les sexes au regard des droits de succession et le partage entre les hommes et les femmes des responsabilités liées à l'entretien de la famille oblige les organismes de coopération pour le développement à repenser du tout au tout leurs méthodes et instruments et à en concevoir de nouveaux.

20. Le *Programme d'action* insiste sur la mise à disposition de *ressources financières* suffisantes mais aussi sur la nécessité de revoir l'affectation des ressources existantes. Cela implique que les Membres du CAD s'interrogent sur l'adéquation de leurs politiques et stratégies dans tous les domaines afin de s'assurer qu'il en résulte des ressources financières appropriées pour la prise en compte systématique des considérations d'égalité entre les sexes.

21. Outre qu'il contient des recommandations spécifiques à l'intention des organismes bilatéraux de coopération pour le développement, le *Programme d'action* précise les rôles et responsabilités en matière de promotion de l'égalité entre hommes et femmes, ce qui devrait aider les organismes de coopération pour le développement à concevoir des interventions plus efficaces. Il fournit aussi une analyse intéressante des principaux obstacles à l'égalité dont il convient de tenir compte dans la coopération pour le développement.

22. Les participants au séminaire ont également évoqué la nécessité de veiller à la *cohérence entre la politique étrangère et la politique de développement*, en particulier sur les questions liées aux conflits armés, à la violence à l'encontre des femmes et aux droits fondamentaux des femmes.

23. A aussi été abordée la question du recours aux *conditionnalités* dans le cadre de la mise en oeuvre du *Programme d'action*. Un large consensus s'est dégagé pour dire qu'un dialogue constructif était préférable.

24. Le CAD étant un ardent défenseur du *partenariat*, les possibilités qu'offre le *Programme d'action* sur ce plan ont été examinées. Il a été jugé que celui-ci offrait une voie royale pour l'instauration de partenariats autour de la promotion de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes puisqu'il a été entériné conjointement par tous les Membres du CAD et leurs partenaires. Il est en outre apparu lors des préparatifs de la Conférence de Pékin et de l'élaboration du *Programme d'action* que s'intensifiait, dans la communauté internationale, la convergence de vues sur les obstacles à l'égalité entre les sexes et au renforcement du pouvoir des femmes, sur l'existence de stratégies communes pour y remédier et sur l'intérêt d'un partenariat plus étroit. L'accent a été mis sur l'importance du partenariat avec les ONG et la société civile.

25. Les préparatifs de la Conférence de Pékin ont permis aux Membres du CAD de mieux appréhender les *priorités des pays partenaires*, lesquelles sont déterminantes pour l'orientation des interventions de coopération pour le développement à l'appui de l'égalité homme-femme. Les pays africains étant par exemple à l'origine des dispositions du *Programme d'action* relatives aux petites filles, les Membres du CAD savent maintenant qu'ils doivent se tenir prêts à appuyer les initiatives de leurs partenaires africains dans ce domaine.

26. Le fait que le *Programme d'action* fasse référence au rôle des *mécanismes institutionnels de promotion de l'égalité homme-femme* est important pour les Membres du CAD car bon nombre d'entre eux ont apporté un soutien considérable depuis une dizaine d'années, voire davantage, à la création à l'échelon national d'institutions ou d'autres dispositifs de défense des femmes. Il faudra tenir compte dans les apports futurs de la nécessité de faciliter l'exercice par les mécanismes nationaux de leur rôle stratégique de catalyseur et de conseil et de les doter de mandats et de ressources adéquats.

27. L'examen des douze *Domaines critiques* a conduit les participants au séminaire à un certain nombre de grandes conclusions générales, qui sont énoncées ci-après. Un accord unanime s'est dégagé pour dire que les organismes de coopération pour le développement doivent commencer par entreprendre un réexamen de leurs stratégies, politiques et analyses sectorielles sous l'angle de l'égalité homme-femme en s'appuyant à cet effet sur le *Programme d'action*.

28. Parmi les principales questions générales d'ordre pratique sur lesquelles l'accent a été mis dans les présentations et dans les échanges de vues, figurent les suivantes :

- la mise au point de méthodologies et d'instruments prévoyant la *prise en compte systématique* des sexospécificités revêt une importance stratégique ;
- le renforcement des capacités *d'analyse des sexospécificités* constitue une première étape incontournable ;
- une plus grande attention doit être portée aux *hommes* -- à leurs attitudes et leur comportement, qui jouent un rôle déterminant pour la promotion de l'égalité entre les sexes et du renforcement du pouvoir des femmes -- ainsi qu'aux relations entre hommes et femmes ;
- il faut procéder à une ventilation par sexe de toutes les *statistiques* ;
- il faut mettre au point des *indicateurs* sexospécifiques pour le suivi et l'évaluation ;
- il faut privilégier les méthodes fondées sur la *consultation et la participation* ;
- les considérations d'égalité entre les sexes doivent être systématiquement abordées dans le *dialogue sur les mesures à prendre* ;



- les *formations aux questions d'égalité homme-femme* doivent être différenciées en fonction du *secteur/thème* considéré ;
- une plus large place doit être faite à la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* en tant que complément du *Programme d'action* ;
- il faut adopter une *approche plus holistique* de la promotion de l'égalité homme-femme en soulignant les liens entre les différents secteurs et domaines d'intervention plutôt qu'en traitant chaque secteur comme un tout indépendant ;
- il faut encourager un renforcement de la coopération avec le *secteur privé* ;
- il faut accroître le soutien apporté à la *recherche*, en particulier dans des domaines nouveaux et/ou délicats ;
- il faut accroître le soutien apporté aux *efforts engagés par les ONG et la société civile* pour obliger les pouvoirs publics à rendre compte des suites qu'ils ont données au *Programme d'action* ;
- il faut encourager l'instauration de *partenariats entre le Nord et le Sud* pour la mise en oeuvre du *Programme d'action*, et un débat ouvert sur les problèmes rencontrés et les solutions qui y ont été apportées ;
- les organismes de coopération pour le développement doivent se *préoccuper davantage de l'exemple* qu'ils donnent en matière d'égalité homme-femme et de renforcement du pouvoir des femmes ;
- il faut se documenter et mettre en commun les *pratiques optimales* dans tous les domaines ;
- un renforcement de la *coordination entre donneurs* est indispensable, en particulier au niveau national/sur le terrain.

(L'annexe 1 rend compte des principales questions qui ont retenu l'attention à propos de chacun des *Domaines critiques*.)

29. Les participants ont souligné que les *suites données à toutes les grandes conférences organisées par les Nations Unies dans les années 90*, qu'il s'agisse de celles passées sur les enfants, l'éducation, l'environnement, les droits de l'homme, la population et le développement social ou de celles à venir sur l'alimentation et sur les établissements humains, doivent s'inscrire dans un *processus intégré*. La prise en compte des considérations d'égalité entre les sexes et de renforcement du pouvoir des femmes doit elle aussi faire partie intégrante de ce processus.

30. Il a été spécifiquement fait référence à la nécessité de *renforcer les partenariats avec les ONG, la société civile et les organisations de femmes et leurs réseaux*. Il a été reconnu que l'instauration de ce type de partenariats était essentielle pour assurer un soutien dynamique et efficace des efforts engagés dans les pays partenaires en faveur de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes. Il a également été insisté sur la nécessité d'apporter aux ONG et aux organisations de femmes et à leur réseaux un soutien flexible s'inscrivant dans le long terme.

#### **4. Faire en sorte que le *Programme d'action* devienne un instrument de coopération pour le développement**

31. Le *Programme d'action* n'occupera jamais une place prépondérante parmi les instruments d'orientation de la coopération bilatérale pour le développement sans un effort concerté des spécialistes de la égalité homme-femme. Les Membres du Groupe de travail se doivent donc de le faire connaître et d'en

faciliter l'exploitation au sein de leurs propres organismes. Le Groupe de travail lui-même peut aussi faire beaucoup pour lui assurer une large publicité.

***Action que peut entreprendre chaque Membre au sein de son propre organisme***

32. Tous les agents -- les gestionnaires, les planificateurs, les conseillers, les responsables de programme de même que les consultants -- doivent disposer d'informations exactes sur le contenu du *Programme d'action* et les conséquences qui en découlent pour leurs activités. Le *Programme d'action* doit servir de référence pour :

- les consultations et négociations à haut niveau ;
- l'élaboration de l'action gouvernementale ;
- toutes les analyses -- analyses économiques, analyses de la pauvreté, analyses sectorielles ;
- le dialogue sur les mesures à prendre à tous les niveaux ;
- la détermination des stratégies par pays, grâce notamment à l'établissement de profils par pays relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- la planification et la mise en oeuvre des projets et programmes ;
- le suivi et l'évaluation.

33. Les participants au séminaire ont souligné l'importance de ce qui se passe sur le terrain. Une masse considérable d'informations a été fournie au personnel des services centraux des organismes Membres sur les préparatifs et les résultats de la Conférence de Pékin. L'information du personnel des ambassades et du personnel de projet/de terrain a par contre été moins systématique et doit donc devenir une priorité. La réussite des efforts déployés pour appuyer la mise en oeuvre du *Programme d'action* par les pays partenaires est en effet assujettie aux initiatives constructives qui pourront émaner des agents et consultants travaillant dans les ambassades ou sur les projets.

34. Une question essentielle qui a retenu l'attention des participants est celle de savoir comment faire en sorte que le *Programme d'action* influe sur la coopération bilatérale pour le développement. Susciter une prise de conscience qui contribue à renforcer la volonté et la capacité de donner effectivement suite au *Programme d'action* nécessite un gros effort de publicité et d'information, mais aussi l'élaboration d'une méthodologie et la mise en place de compétences et de mesures d'incitation.

35. Les Membres ont échangé des informations sur les activités en cours et prévues au sein de leurs organismes respectifs. La plupart des initiatives lancées à ce jour sont centrées sur la diffusion du *Programme d'action*. Les tentatives d'utilisation de ce *Programme* pour influencer sur la formulation de l'action gouvernementale, le dialogue sur les mesures à prendre et la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation des projets et programmes n'en sont encore qu'à leur tout début.

36. *Diffusion d'informations sur le Programme d'action :*

- communication du texte du *Programme d'action* au personnel et aux consultants ;
- organisation de séminaires sur le *Programme d'action* ;
- traduction du *Programme d'action* dans la langue du pays ;

- établissement de résumés du *Programme d'action* ;
- conseils et directives pour l'utilisation du *Programme d'action* ;
- établissement à l'intention du Parlement d'un rapport, destiné à être largement diffusé, sur les mesures prises pour donner suite au *Programme d'action* ;
- intégration dans les programmes de formation d'un module consacré au *Programme d'action* ;
- création d'un bulletin sur le *Programme d'action* et les mesures prises pour lui donner suite.

37. *Utilisation du Programme d'action pour la formulation de l'action gouvernementale et le dialogue sur les mesures à prendre :*

- insertion de références au *Programme d'action* dans les notes d'information destinées aux ministres et à la hiérarchie ;
- information des missions participant aux négociations à haut niveau afin d'attirer leur attention sur l'importance du *Programme d'action* ;
- insertion dans les "aide-mémoire" destinés aux participants au dialogue sur les mesures à prendre d'extraits du *Programme d'action* ;
- élaboration à l'échelle de l'ensemble de l'organisme d'une politique inspirée par le *Programme d'action*

38. *Efforts tendant à influencer sur les stratégies par pays et sur les projets et programmes eux-mêmes :*

- établissement d'une "note de réflexion" exposant clairement ce que recouvre le concept de prise en compte systématique des considérations d'égalité homme-femme ;
- définition, en collaboration avec les services compétents, de stratégies concrètes dans les divers *Domaines critiques* ;
- utilisation du *Programme d'action* pour l'élaboration des stratégies par pays ;
- révision des profils par pays relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes pour y intégrer les initiatives prises depuis Pékin ;
- recours à des consultants pour étudier comment les recommandations de la Conférence de Pékin s'articulent avec celles des autres conférences et les possibilités qui s'offrent de mettre en place un processus de suivi intégré ;
- amélioration de la ventilation des statistiques ;
- production de manuels sur les modalités de prise en compte des considérations d'égalité homme-femme dans différents secteurs.

*Action susceptible d'être entreprise par le Groupe de travail du CAD sur l'égalité homme-femme*

39. Les échanges de vues du séminaire ont mis en évidence l'utilité d'une action dans les domaines suivants :

- Echange régulier d'informations entre les Membres -- formel et informel -- concernant les mesures prises à l'appui de la mise en oeuvre du *Programme d'action*, aussi bien au sein des organismes Membres que dans les pays partenaires.
- Effort coordonné d'information du personnel des ambassades et de terrain afin de renforcer la volonté et la capacité de mise en oeuvre du *Programme d'action*. Des séminaires régionaux ont été organisés en 1996 pour le personnel des ambassades et de projet, à Madras pour l'Asie du Sud et à Cape Town pour l'Afrique australe.
- Suivi des progrès accomplis dans la mise en oeuvre des mesures énoncées aux paragraphes 27 à 38.

ANNEXE 1<sup>2</sup>

**SUMMARY OF SEMINAR DISCUSSIONS ON THE STRATEGIC OBJECTIVES  
OF THE PLATFORM FOR ACTION**

**A. Women and Poverty**

*Strategic Objectives (objectives with a \* include specific actions for bilateral development co-operation)*

- A1. \* Review, adopt and maintain macroeconomic policies and development strategies that address the needs and efforts of women in poverty.
- A2. \* Revise laws and administrative practices to ensure women's equal rights and access to economic resources.
- A3. Provide women with access to savings and credit mechanisms and institutions.
- A4. Develop gender-based methodologies and conduct research to address the feminisation of poverty.

1. The overwhelming majority of the one billion people living in extreme poverty are women, and the number of women living in poverty has increased disproportionately to men over the past decade. The increasing number of resource-poor female-headed households is an important factor in this increase. The feminisation of poverty has come about because women lack access to productive resources such as land, capital, credit, and extension services, and are excluded from decision-making processes at all levels. The need to focus on structural causes of poverty and what prevents women from developing adequate survival strategies were emphasized in the discussions. Addressing women as agents of change rather than victims is essential. Issues of food production, food security and nutrition were raised.

2. There was consensus that there is too strong a focus on economics in the treatment of poverty in the *Platform for Action*. Poverty should not only be measured by income levels. It is important to have a broader definition of poverty which includes social deprivation and exclusion as well as lack of access to basic services. The definition should also include political aspects and human rights perspectives. Consultation with both women and men on local perceptions and definitions of poverty are essential for realistic poverty reduction strategies. The issue of land tenure is central for gender-sensitive poverty reduction.

3. CONSEQUENCES for bilateral development co-operation raised by participants included:

- The importance of mainstreaming a gender-sensitive poverty perspective in all support to *structural adjustment programmes* and in *country strategy development*.
- The importance of *credit and savings programmes* for women in poverty.

---

2. La présente annexe n'est pas traduite car elle reprend pour l'essentiel des éléments du *Programme d'action* dont il existe une version française.

- The need for further development of *participatory methodologies* to ensure both improved consultation with women and opportunities for women to influence, participate in, and benefit from, poverty reduction interventions.
- The necessity of *disaggregation of all data by sex*.

## **B. Education and Training of Women**

*Strategic Objectives (objectives with a \* include actions for bilateral development co-operation)*

- B1. Ensure equal access to education.
- B2. \* Eradicate illiteracy among women.
- B3. Improve women's access to vocational training, science and technology, and continuing education.
- B4. Develop non discriminatory education and training.
- B5. \* Allocate sufficient resources for, and monitor the implementation of, educational reforms.
- B6. Promote life-long education and training for girls and women.

4. This *Platform for Action* issue received the greatest consensus. Apart from being an important right in itself, equal access to education for women, men, boys and girls is recognised as essential for effective and sustainable development. Investment in the education of girls is increasingly recognised as one of the most cost-effective means for achieving sustainable development and economic growth. The importance of seeing education as a life-long process was emphasized as well as the CONSEQUENCES for adult education policies and programmes.

5. However, despite considerable progress in enrolment of girls at primary and secondary levels, discrimination of girls in education persists. This is due to a wide range of discriminatory factors within societies such as early marriages, school-girl pregnancies as well as disparities and biases within the education system itself -- in policies, teacher training, curriculum development and methods and materials. Girls continue to be denied equitable access to education at higher levels and particularly in science and technology.

6. *CONSEQUENCES for bilateral development co-operation* raised in discussion of donor experience to date included:

- The need for documentation and exchange of *best practices*.
- The need for improved *donor co-ordination* at national level.
- The need for increased support to gender-sensitive *teacher training*.
- Importance of support to *gender-sensitive curriculum development*.
- Importance of a focus on education as a *life-long process* requiring a revitalisation of support to adult education.
- The need for development of new approaches to provide equitable access to *science and technology* for women and girls.
- The importance of raising the problem of school-girl dropouts in high level *policy dialogue*.

## C. Women and Health

*Strategic Objectives (objectives with a \* include actions for bilateral development co-operation)*

- C1. Increase women's access throughout the life cycle to appropriate, affordable and quality health care, information and related services.
- C2. Strengthen preventative programmes that promote women's health.
- C3. \* Undertake gender-sensitive initiatives that address sexually transmitted diseases, such as HIV/AIDS, and sexual and reproductive health issues.
- C4. \* Promote research and disseminate information on women's health.
- C5. \* Increase resources and monitor follow-up for women's health.

7. The *Platform for Action* defines health as a state of complete physical, mental and social well-being. Equitable access by women to health care and services is essential for their ability to participate in all areas of public and private life. Sexual and reproductive rights and health are essential for the enhancement of life and personal relations between women and men. Equal relations between women and men in reproduction and sexuality require mutual respect, consent and shared responsibility. Sexual and reproductive rights depend on the recognition of basic human rights of all individuals and couples to decide freely and responsibly if, and how many, children they want, and when. This includes the right to obtain information and make decisions free of discrimination, coercion and violence.

8. The controversial nature of the debate in Beijing on this issue was discussed, in particular the issue of the rights of adolescents versus the rights and responsibilities of parents. The new openings for partnership in Africa in this area were recognised in the discussions. The need to focus on men and their roles and responsibilities, attitudes and behaviour was highlighted.

9. **CONSEQUENCES for bilateral development co-operation** included the need for:

- *A holistic view on women's health* recognising the links to education and empowerment.
- Strong focus on gender perspectives *in policy dialogue* on priorities in the health sector.
- Improvement of the collection of *sex-disaggregated data* on all areas of health and well-being.
- Increased discussion in the context of *structural adjustment* of the ineffectiveness of shifting burdens and costs from the public sector to the private sphere.
- Increased focus on the specific health needs of the *disabled and elderly*, of both sexes.
- New perspectives on women as *health care and service providers*, and new forms of support, particularly to increase the numbers of women in health planning and management positions.
- A stronger focus on gender perspectives of *HIV/AIDS*.
- Increased support to *innovative research* and development of advocacy methods.

## D. Violence against Women

*Strategic Objectives (objectives with a \* include actions for international organisations)*

- D1. \* Take integrated measures to prevent and eliminate violence against women.
- D2. \* Study the causes and CONSEQUENCES of violence against women and the effectiveness of preventive measures.
- D3. \* Eliminate trafficking in women and assist victims of violence due to prostitution and trafficking.

10. The *Platform for Action* defines violence against women as any act of gender-based violence that results in, or is likely to result in, physical, sexual or psychological harm or suffering to women, including threats of such acts, coercion or arbitrary deprivation of liberty, whether occurring in public or private life. It includes trafficking of women and forced prostitution.

11. Violence affects development efforts negatively. Crucial factors for reducing it include changing men's attitudes and behaviour, and encouraging governments to implement preventive measures. This can be difficult since the public sphere sometimes categorises violence against women as a private matter. Many taboos persist. Violence is a worldwide phenomenon and increasing North-South partnerships is a key step for its elimination.

12. *The CONSEQUENCES for development co-operation* include the need for:

- Taking up the issue of violence against women as a development problem in high level consultations and negotiations.
- A strong focus on the *causes of violence*, rather than an exclusive focus on the effects of violence.
- *An increased focus on men* -- information and advocacy efforts focused on men, particularly young men and boys, and identification of male allies against violence.
- Support to *gender sensitisation programmes* for the police, medical authorities, legal authorities, social workers and others coming into contact with the victim of violence.
- Increased support for *NGO activities* to reduce violence against women particularly programmes involving legal literacy and "bare-foot" lawyers.
- Support to the *Special Rapporteur on Violence Against Women* and advocacy efforts to ensure her mandate is extended after 1997.
- Renewal of support to local efforts to eradicate *female genital mutilation* in partner countries.



## E. Women and Armed Conflict

*Strategic Objectives (objectives with a \* include actions for international organisations)*

- E1. \* Increase the participation of women in conflict resolution at decision-making levels and protect women living in situations of armed or other conflicts or under foreign occupation.
- E2. Reduce excessive military expenditures and control the availability of armaments.
- E3. \* Promote non-violent forms of conflict resolution and reduce the incidence of human rights abuse in conflict situations.
- E4. \* Promote women's contribution to fostering a culture of peace.
- E5. Provide protection, assistance and training to refugee women, other displaced women in need of international protection and internally displaced women.
- E6. Provide assistance to women of the colonies and non-self governing territories.

13. Peace is a prerequisite for the attainment of development and equality between women and men. Armed and other forms of conflict are an ongoing reality for many women, men and children in almost all regions of the world, fostered by excessive military expenditure and the arms trade. Women and children are major victims of conflict both in terms of injury and death as well as displacement. Violence against women in conflict situations is an increasing problem, not only through the use of rape as an instrument of war but also because of the failure to provide security for women in refugee situations. The gender-differentiated impact of conflict situations is relatively unknown today. The need for increased research is urgent.

14. Women should not, however, only be seen as victims of conflict. Women as peace facilitators, make important contributions to prevention of conflicts and play important roles in preserving social and economic order in conflict situations, in particular those concerning refugees. Women's potentials in this area have not been utilised as much as they should. Women are rarely involved as decision-makers in conflict prevention, resolution or management.

15. **CONSEQUENCES for bilateral development co-operation** arising from the discussions included:

- Increased co-operation with *NGOs and groups in civil society* working to foster a culture of peace and increase women's role in this area.
- Efforts to be made through *policy dialogue* to encourage increased participation of women in decision-making in conflict resolution and reconciliation.
- Attention to the *role models* DAC Member countries and donor agencies offer in terms of balance between male and female staff in their conflict resolution and reconciliation efforts.
- Increased support to *innovative research* on gender perspectives in conflict situations.
- *Review of all humanitarian support* in refugee situations to ensure that gender perspectives are mainstreamed.
- Utilisation of the *guidelines prepared by UNHCR* on gender in emergency support.

## F. Women and the Economy

*Strategic Objectives (objectives with a \* include actions for bilateral funding agencies)*

- F1. Promote women's economic rights and independence, including access to employment, appropriate working conditions and control over economic resources.
- F2. \* Facilitate women's equal access to resources, employment, markets and trade.
- F3. Provide business services, training and access to markets, information and technology, particularly to low-income women.
- F4. Strengthen women's economic capacity and commercial networks.
- F5. Eliminate occupational segregation and all forms of employment discrimination.
- F6. Promote harmonization of work and family responsibilities for women and men.

16. The Chapter on Women and the Economy focuses on promoting economic rights for women, women's economic independence and women's increased participation in economic decision-making at all levels. Access to employment and control over economic resources is emphasized. The need to develop an enabling environment for women is stressed through, for example, removing socio-cultural and institutional barriers (including those related to the market and the legal system), improving working conditions and benefits, opening up non-traditional occupations, and promoting the sharing of responsibilities for home and family. The relationship between productive and reproductive labour, between paid and unpaid labour and its impact on women's and men's potential to influence, participate in, and benefit from, economic development, needs to be further researched.

17. The discussion in the *Platform for Action* is, however, too focused on employment for women which, while important, is only one factor to be considered. Other important issues raised include the gender-differentiated impact of structural adjustment programmes and the globalisation process. The linkages between micro-meso and macro levels need to be better understood.

18. **CONSEQUENCES for bilateral development co-operation** include the need to:

- Establish closer linkages between economic and socio-cultural/equality analyses and policies within agencies.
- Review of economic analyses and policies from a gender perspective, for example in country strategy development, poverty analyses, budget reviews and structural adjustment programmes.
- Continue donor co-operation and co-ordination in this area through, for example, the SAGA (structural adjustment and gender analysis) initiative.
- Support NGOs and women's networks working to promote mainstreaming of gender perspectives in economic analyses and policies and/or improve women's access to credit.
- Increased gender training programmes for economists.
- Support innovative research in key areas such as economic transition, globalisation and trade, and development of advocacy methodologies.

## G. Women in Power and Decision-Making

*Strategic Objectives (objectives with a \* include actions for international organisations)*

- G1. \* Take measures to ensure women's equal access to, and full participation in, power structures, and decision-making.
- G2. \* Increase women's capacity to participate in decision-making and leadership.

19. Women's equal participation in decision-making is an issue of social justice and a precondition for achieving democracy. Transparency and accountability of governments is dependent on an increase of women in decision-making at all levels. Women remain seriously under-represented at most levels of government, particularly in ministerial positions and on executive bodies. Under-representation of women in decision-making positions in relation to the law, arts, the media, education, religion and sports prevents equitable influence by women and men on key policies and institutions at national levels.

20. Efforts are needed to remove the structural obstacles to women's equitable participation. Many of these are related to male attitudes and behaviour. Since women have been excluded from decision-making, they will need support to develop the capacity required to participate effectively. Increasing the involvement of women in decision-making should imply that there will be changes to structures and processes of decision-making once the perspectives, values, knowledge and experience of women are brought to bear on development.

21. **CONSEQUENCES for bilateral development co-operation** include:

- Development of *positive role models* by donor agencies -- balance between women and men in management positions.
- Emphasis on increasing women's participation in decision-making through *policy dialogue*.
- Promoting the inclusion of women in important *consultation/negotiations* such as representatives of national machineries, NGOs or women's networks.
- Improving *consultation with women's organisations and networks* on how women's participation in decision-making can be bettered.
- *Review of all support to democratisation* from a gender perspective.
- Increased support to *women parliamentarians* to improve their sensitivity to gender equality issues and their capacity to raise the issues effectively. Support to male allies in parliament should also be included.
- Investigation of possibilities of *partnerships between North and South* -- exchange between women in leadership and management positions in areas of societal development.

## H. Institutional Mechanisms for the Advancement of Women

*Strategic Objectives (objectives with a \* include actions for bilateral donors)*

- H1. Create or strengthen national machineries and other governmental bodies.
- H2. Integrate gender perspectives in legislation, public policies, programmes and projects.
- H3.\* Generate and disseminate gender-disaggregated data and information for planning and evaluation.

22. Most Member States of the UN have institutions with formal mandates to promote gender equality and women's empowerment. However, they are often marginalised in national government structures and lack clear mandates and adequate resources. The *Platform for Action* calls for new strategic roles for such national mechanisms and provision of the mandates and financial and personnel resources required. National mechanisms should function as catalysts and advisors. They should develop methodologies and instruments for mainstreaming, elaborating gender sensitisation and training programmes, and promote adequate monitoring within relevant operational ministries and institutions. Good relationships need to be developed with NGOs and civil society including, in particular, women's organisations and networks.

23. Emphasis is placed on sex-disaggregated statistics as an important tool for monitoring implementation of the *Platform for Action*. Development of gender analysis as a tool is another area requiring significant input.

24. Bilateral development co-operation organisations have been major supporters of national mechanisms over the past ten or more years. The CONSEQUENCES of the new role of national mechanisms must be taken into account in future support.

25. **CONSEQUENCES for bilateral development co-operation** include to:

- Encourage national mechanisms to take on new strategic roles, through *support to capacity development, elaboration of gender action plans, etc.*
- Promote the improvement of the status of national mechanisms by inviting *representatives to important bilateral consultations/negotiations.*
- *Exchange of information* on methodology development and instruments particularly on mainstreaming, gender analysis and monitoring and evaluation.
- Encourage and support development of *improved co-operation with NGOs.*
- Continued and increased *support to statistical institutions* on national and regional levels for the routine production of sex-disaggregated statistics for all sectors.
- Encourage *North- South exchange and partnerships* between national mechanisms.
- Increase and improve *donor co-ordination* (including with multinational organisations) on support to national mechanisms.

## I. Human Rights of Women

*Strategic Objectives (objectives with a \* include actions for international organisations)*

11. Promote and protect the human rights of women, through full implementation of all human rights instruments, especially the *Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women* (CEDAW, 1979).
  12. Ensure equality and non-discrimination under the law and in practice.
  - 13.\* Achieve legal literacy.
26. Human rights are universal, indivisible and interdependent. Their full and equal enjoyment by women and girls is a priority for Governments and the UN and is essential for achievement of gender equality and women's empowerment. The gap between the human rights of women under the law and in reality is still great in many parts of the world. The *Platform for Action* calls on Governments not only to refrain from violating the human rights of women but to work actively to promote and protect these rights. Central to these efforts are legal literacy programmes, support of "barefoot lawyers" and gender-sensitisation of the police, lawyers, judges and all parts of the legal administration. Advocacy and information efforts on the human rights of women must be directed to men as well as women.
27. The discussion of human rights in the *Platform for Action* focuses on civil and political rights and neglects the whole aspect of socio-economic rights.
28. **CONSEQUENCES for bilateral development co-operation** include:
- Recognition of *policy dialogue* as one of the most important instruments for promoting the human rights of women through development co-operation.
  - Dissemination of information within donor organisations on the *existing conventions: Convention on the Elimination of All Discrimination Against Women* (1979), and *Convention on the Rights of the Child* (1990), and how these may be used in policy dialogue.
  - *Gender sensitisation programmes* for human rights experts in donor organisations.
  - Increased support to *women's organisations and networks and other NGOs* working to promote women's human rights, such as legal associations, "barefoot lawyers", etc.
  - Continued support to *regional initiatives* on human rights of women.
  - Increased support to the *Special Rapporteur on Violence Against Women*.
  - Support to increased *North-South and South-South partnerships* on promotion of women's human rights.

## J. Women and the Media

*Strategic Objectives (objectives with a \* include actions for international organisations)*

- J1. Increase the participation and access of women to expression and decision-making in and through the media and new technologies of communication.
- J2. \* Achieve a balanced and non-stereotyped portrayal of women in the media.

29. The *Platform for Action* discusses both the positive and negative effects the media can have on the promotion of gender equality and women's empowerment. The media is a powerful instrument for forming attitudes and influencing behaviour towards women and girls. Far too often the impact of the media is negative through the projection of false and degrading images of women. Rarely do the media reflect women's contributions to societal development. Violent and degrading pornographic media products in particular affect women negatively. The media should be encouraged to use its potential to contribute to promoting gender equality and women's empowerment through, among other things, the creation of self-regulatory mechanisms.

30. Women are actively involved in the media but rarely at decision-making levels. Women need to be empowered to have a greater influence on, participation in, and benefit from, the media. Inputs are needed to develop women's knowledge, skills and equitable access to modern information technology.

31. **CONSEQUENCES for bilateral development co-operation** include to:

- *Review all policies and programmes* of support the media from a gender perspective and make necessary adjustments to goals and strategies.
- Develop specific *gender-sensitisation programmes for the media specialists* in donor organisations.
- Use *policy dialogue* to take up serious incidences of degrading and negative media portrayal of women or coverage of gender equality issues.
- Support *innovative initiatives* at national level, for example women's media networks, women's radio programmes, gender training for journalists, etc.
- *Support training programmes for female journalists* at different levels -- national, regional and international.
- Encourage *South-South and North-South partnerships* of female journalists.
- Support *gender and the media networks* at all levels, national, regional and international.
- Support *innovative research* on gender equality/women's empowerment and the media.

## K. Women and the Environment

*Strategic Objectives (objectives with a \* include actions for international organisations)*

- K1. \* Involve women actively in decision-making at all levels.
- K2. \* Integrate gender concerns and perspectives in policies and programmes for sustainable development.
- K3.\* Strengthen or establish mechanisms at the national, regional and international levels to assess the impact of development and environmental policies on women.

32. Environment is an important cross-cutting issue in development co-operation. Through their management and use of natural resources, women provide for their families and communities. As producers, consumers, educators and caretakers of their families, women also play an important role in sustainable development. The deterioration of natural resources results in negative impacts on health, well-being and quality of life of the whole population. Women in their roles of caretakers of families are particularly affected; this is especially so in areas where they are responsible for provision of food, water, fuelwood and other forest products for their families.

33. Women are, however, inadequately recognised as important natural resource managers. They are rarely involved as formal managers or decision-makers in natural resource management and protection programmes. Their knowledge and skills are neglected. The Chapter on the environment in the *Platform for Action* is unfortunately weak and provides little guidance for future action.

34. **CONSEQUENCES for bilateral development co-operation** include to:

- *Review of all environment policies and programmes* from a gender equality perspective.
- *Development of gender training programmes* or modules for existing environment training programmes *for environmentalists*.
- *Development of guidelines for mainstreaming gender equality* perspectives in water, fisheries, forestry, agriculture, land management, livestock policies and programmes.
- *Develop positive role models* in relation to participation of women and men in high level consultations/negotiations and among consultants.
- Investigate means of *promoting greater participation of women in decision-making roles* using new and flexible means, such as special training programmes for women and mentorship.
- Improve documentation and *exchange of best practices* and improve donor co-ordination.
- *Support innovative research* on the linkages between the two cross-cutting goals of sustainable environmental development and gender equality.
- *Identify the priorities and initiatives of NGOs*, women's organisations and networks, and develop mechanisms for supporting them.

## L. The Girl-Child

**Strategic Objectives** (*objectives with a \* include actions for international organisations*)

- L1.\* Eliminate all forms of discrimination against the girl-child.
- L2.\* Eliminate negative cultural attitudes and practices against girls.
- L3.\* Promote and protect the rights of the girl-child and increase awareness of her needs and potential.
- L4.\* Eliminate discrimination against girls in education, skills development and training.
- L5.\* Eliminate discrimination against girls in health and nutrition.
- L6. Eliminate the economic exploitation of child labour and protect young girls at work.
- L7.\* Eradicate violence against the girl-child.
- L8.\* Promote the girl-child's awareness of, and participation in, social, economic and political life.
- L9. Strengthen the role of the family in improving the status of the girl-child.

35. As a result of advocacy from African governments, the girl-child was given special attention in an integrated manner in all chapters of the *Platform for Action* as well as in a separate chapter. In many countries, girls face discrimination from the earliest stages of life, through childhood and into adulthood. Harmful attitudes and practices, such as female genital mutilation, son preference, early marriage and early pregnancies, sexual exploitation and violence, negative food allocation practices, mean that fewer girls than boys survive into adulthood or are able to seize opportunities in the same way as men. Girls face continuing discrimination in access to health care services and education. They are particularly vulnerable to the CONSEQUENCES of unprotected and premature sexual relations, including sexually transmitted diseases as well as HIV/AIDs.

36. It is important to emphasize the potential of girls and the need to raise their self-esteem. The *Platform for Action* raises some controversial issues: inheritance rights for *girls*, rights of youth (both girls and boys) to information and services related to reproduction and sexuality; the rights of youth versus the rights and responsibilities of parents; the impact of religion and tradition.

37. **CONSEQUENCES for bilateral development co-operation** include:

- Need to *review all policies and programmes* from the perspective of the girl-child.
- Importance of requiring *sex-disaggregation of statistics* in all programmes especially child health, vaccination and nutrition programmes.
- Development and exchange of *best practices* in promoting an adequate focus on the girl-child in all policies and programmes.
- Strong focus in health programmes on the *rights and needs of youth* -- boys and girls -- for information and services related to reproduction and sexuality.



- Support *innovative research on key challenges for development co-operation*, such as supporting the eradication of negative attitudes and practices including inequality in inheritance rights, early marriages, female genital mutilation and son preference and all their CONSEQUENCES.

## ANNEXE 2

### INFORMATIONS PRATIQUES CONCERNANT LE *PROGRAMME D'ACTION*

Le texte complet du *Programme d'Action* et de la *Déclaration de Pékin* de même qu'un résumé intitulé *Platform for Action. Obstacles, Strategies, Actions, Fourth World Conference on Women, Beijing, China*, peuvent être obtenus auprès du :

Département de l'information

Room S-1005

Siège des Nations Unies

New York, NY 10017, USA

Fax: (1-212) 963 45 56 ou en consultant le site Internet des Nations Unies à l'adresse suivante :

**<http://www.un.org>**

Certains Membres du CAD ont entrepris d'établir des lignes directrices et des conseils pour l'utilisation du *Programme d'action*. Le premier ouvrage de ce type, qui pourrait utilement servir de modèle, a été produit par AusAid ; voir :

*Platform for Action. A Reference Guide for Development Co-operation  
The Fourth World Conference on Women, Beijing, 4-15 September 1995.*  
(1996) AusAID, Canberra, Australie.

**<http://www.ausaid.gov.au/publications/gender.html>**